

# ÉDITO

La période estivale est terminée. Les salariés qui ont eu la chance de pouvoir prendre des congés découvrent les nouveaux cadeaux que leur a concoctés le gouvernement. Hausses en tout genre : gaz, électricité, tarifs postaux, transports SNCF et urbains, fournitures scolaires, inscriptions dans les universités, logements et repas étudiants, la liste est longue. C'est devenu une tradition gouvernementale.

Le gouvernement a surtout travaillé à construire une politique de dépendance aux marchés financiers permettant à ceux-ci d'imposer leur dictature mettant en danger la démocratie.

Le pacte de compétitivité, rebaptisé pacte pour l'euro, est une déclaration de guerre au monde du travail dans sa diversité, car le fond du pacte est de s'en prendre aux salaires, aux conditions de travail, considérés comme causes des difficultés, alors que la réalité montre que l'origine des difficultés tient au comportement de prédateur du système lui-même, le capitalisme.

Le monde de la finance a pris le pas sur celui de la production. La dictature du cours de la bourse mène à la catastrophe. On peut observer que c'est par l'application du pacte de stabilité et de croissance que les entreprises voient leur endettement augmenter avec comme conséquence leur destruction et des suppressions massives d'emplois. Ce n'est pas les revendications des salariés qui détruisent les entreprises mais la finance mondiale.

Notre syndicat défend le concept d'efficacité économique et sociale, car le but de l'économie est de répondre, non aux marchés, mais aux besoins de l'humanité.

C'est pourquoi nous considérons qu'un secteur public fort est, à la fois, moteur et acteur d'un développement global visant à répondre aux besoins des hommes. Aujourd'hui toutes les créations sociales sont menacées par les forces réactionnaires qui veulent en terminer avec la solidarité.

Regardons ce qui se passe avec les décisions de Sarkozy et sa majorité revancharde, c'est bien mettre par terre par une politique de terre brûlée sociale tout ce que nos Anciens ont mis en place pour le peuple et les travailleurs. La crise est pour eux l'occasion d'en finir avec une législation sociale et une Sécurité sociale que beaucoup de pays nous envient encore malgré le travail de sape depuis une vingtaine d'années.

Les félicitations que vient de recevoir Sarkozy de la part des agences de notation marquent bien cette revanche du patronat, félicitations d'avoir remis en cause la retraite à soixante ans et demain, si pour répondre aux marchés, à ce libéralisme destructeur, il s'attaque à l'autre pilier de la Sécurité sociale, l'assurance maladie.

Le maillage actuel du pouvoir pour présenter aux agences de notation, au capitalisme international, aux banquiers, aux spéculateurs de tous poils, un plan d'austérité se construit en déconstruisant de grands pans du droit social comme l'inspection du travail, la médecine du travail, l'hygiène et la sécurité, les congés et les conventions collectives : tout ce que nos Anciens ont mis en place à la Libération et qui sont des outils pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail, etc.

En parlant de nos Anciens, nous ne rabâchons pas l'histoire, nous la mettons au premier plan pour susciter des luttes contre les atteintes en cours et celles qui se préparent avec la règle

d'or qu'il veut mettre en place comme un corset étranglant toutes possibilités sociales.

C'est, par exemple, cette idée qui est avancée, qu'il faudrait en finir avec la cotisation Sécurité sociale et la remplacer par l'impôt (CSG) ou bien la TVA, c'est une idée qui vient du Medef pour ne plus avoir à payer des cotisations sociales.

Nous avons toutes les raisons de parler des conquêtes sociales de nos Anciens car c'est ce que le gouvernement veut extirper de la mémoire collective pour mettre en place des systèmes qui défrayent la chronique boursière par leurs malversations, la spéculation et les conséquences pour le monde du travail.

**Face à la dégradation tous azimuts de la situation, les retraités ont toutes les raisons de se mobiliser le JEUDI 6 OCTOBRE pour exiger la prise en charge de l'aide à la perte d'autonomie, quel que soit l'âge, par la Sécurité Sociale, une augmentation significative de leur pouvoir d'achat.**

► Par **Christian REGLIER**  
Membre de la CE de l'UFR



L'article sur la perte d'autonomie que nous avons prévu est reporté sur le LIEN du mois de décembre.

## Syndicalisation et poids des retraités à la FERC

Syndicats	FNI RETRAITES				FNI ACTIFS				poids des retraités	
	2002	2009	Variation		2002	2009	Variation		2002	2009
			2002 2009	en %			2002 2009	en %		
UNSEN	903	1468	+565	+47%	9275	9958	+683	+6.9%	9.7%	14.7%
FERC SUP	71	144	+73	+50%	2067	1859	-208	-10.4%	3.4%	7.7%
SEPIDOP	4	5	+1	+20%	57	37	-20	-50%	7.0%	13.5%
UNCROUS	0	9	+9		1240	1269	+29	+2.3%	0	0.7%
SNPEFP	0	7	+7		600	1730	+1130	+66%	0	0.4%
SN AFPA	107	119	+12	+10%	992	844	-148	-16.4%	10.8%	14.0%
SNTRS	164	300	+136	+45%	1023	1060	+37	+3.5%	16.0%	28.3%
CULTURE	31	43	+12	+30%	254	268	+14	+5.4%	12.2%	16.0%
INRA	17	41	+24	+60%	293	335	+42	+13.5	5.8%	12.2%
MJC	31	35	+4	+45%	1023	1060	+37	+3.5%	3.0%	3.3%
<b>TOTAL</b>	<b>1328</b>	<b>2171</b>	<b>+843</b>	<b>+38.8%</b>	<b>16824</b>	<b>18420</b>	<b>+1596</b>	<b>+8.7%</b>	<b>7.9%</b>	<b>11.7%</b>

Dans le cadre de la campagne CGT pour la syndicalisation, il nous a paru intéressant d'étudier la progression ou le recul des adhérents actifs et retraités de chaque syndicat de la FERC.

### MÉTHODE

1) Notre étude porte sur une période de 8 ans entre 2002 et 2009 (dernière année complète).

2) Les données concernent les FNI. Elles proviennent de documents fournis par les CE fédérales et depuis 2007 par les états COGETISE.

3) Choix des syndicats :

Nous n'avons pas pris les syndicats qui en 2009 avaient moins de 5 retraités (Montpellier 1 et 2, UCPA, associatifs et multipro).

Nous n'avons pas retenu le SGPEN dans cette étude car les résultats de 2009 pour cette organisation sont nettement inférieurs à ceux de 2002 : cela résulte du transfert des personnels ouvriers et de services aux collectivités territoriales qui a conduit les syndiqués SGPEN de ces catégories à adhérer aux syndicats CGT des conseils régionaux ou départementaux et non à une baisse de syndicalisation à la CGT.

Cette situation a conduit l'UNSGPEN et les SGPEN à prononcer leur dissolution au congrès exceptionnel de décembre 2010.

Un accord entre l'UNSEN-CGT (union des SDEN, les syndicats départemen-

taux de l'Education nationale) et l'UNSGPEN a décidé de proposer aux personnels actifs continuant à relever de l'Etat et aux retraités à se syndiquer au SDEN de leur département.

### ANALYSE

#### 1. Variation des FNI retraités

a) on constate une augmentation pour tous les syndicats étudiés.

b) Cette augmentation varie de 10% à 60%. A noter que 2 syndicats (CROUS et SNPEFP) n'avaient aucun retraité déclaré en 2002. Globalement, l'augmentation est de 38.8% avec 843 syndiqués retraités supplémentaires.

#### 2. Variation des FNI actifs

La variation positive est nettement plus faible que pour les retraités. Des départs à la retraite ne sont pas compensés par des adhérents nouveaux (FERC SUP).

Globalement, on constate un gain de 1596 syndiqués actifs (+ 87%).

**Au total** : retraités + actifs = + 2439 adhérents (+ 16,3%)

### POIDS DES RETRAITÉS

a) Dans tous les syndicats on note une nette progression du pourcentage de retraités par rapport aux actifs, due parfois à la baisse du nombre d'actifs (FERC SUP, AFPA).

b) Globalement, le poids des retraités est passé de 8,7 en 2002 à 11,7% en 2009.

### Comparaison avec l'étude de l'UCR qui porte sur les années 2008 et 2009.

Une étude similaire a été faite par l'UCR pour 31 fédérations.

a) la FERC fait partie des 12 fédérations dont la progression retraités est plus grande que celle des actifs.

b) Globalement, pour les 31 fédérations le poids des retraités est de 16%. 15 fédérations ont un chiffre supérieur à celui de la FERC et 15 autres un chiffre inférieur.

A noter, les résultats importants des entreprises " à statut " : Cheminots (41%), FAPT (activités postales et télécommunications) 22%, Travailleurs de l'Etat (29%), FNME (Mines et Energie) 45%.

Au niveau de la FERC, notons le bon résultat du SNTRS (28%), l'importante progression de l'UNSEN (+47%) dont les effectifs retraités dépassent 50% de ceux de la FERC.

### CONCLUSION

Nous devons poursuivre nos efforts pour mieux faire connaître le rôle des retraités et aider les actifs à mieux maîtriser la continuité syndicale.

Les nombreux départs à la retraite déjà programmés doivent venir renforcer l'UFR.

► Par Alice BERNET  
Bureau de l'UFR